



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SERVICE CONSEIL CONFORT ÉLECTRIQUE

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente, (ci-après « les CGV ») définissent les modalités d'exécution du service « **Conseil Confort Électrique** » d'ÉS (ci-après « le Service ») auquel le client, personne physique non commerçante (ci-après « le Client ») désigné dans le bulletin de souscription, a souscrit dans le cadre d'un accompagnement pour une meilleure utilisation de son chauffage électrique.

Les présentes conditions générales de vente forment avec le bulletin de souscriptions signé par le Client le contrat (ci-après « le Contrat »).

2. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service comprend le déplacement d'un conseiller ÉS au domicile du Client afin de :

- lui fournir tous les conseils pour mieux utiliser son chauffage électrique, gagner en confort et disposer des bons réflexes à avoir relativement au chauffage électrique ;
- l'accompagner dans la programmation de ses appareils de chauffage électrique.

3. ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- régler le prix du Service selon les modalités décrites à l'article 6 des présentes CGV,
- permettre l'accès à son domicile pour l'exécution du Service.

4. ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ D'ÉS

ÉS s'engage, conformément au bulletin de souscription signé par le Client à fournir le Service tel décrit dans l'article 2. Les préconisations d'ÉS fournies sont données en fonction des informations et documents recueillis auprès du Client.

ÉS est dans ce cadre soumise à une obligation de moyens.

La responsabilité d'ÉS ne pourra être engagée pour tout retard ou inexécution du Service lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à un non-respect des engagements du Client ou à la survenance d'un cas de force majeure.

En tout état de cause, la responsabilité d'ÉS ne pourra être engagée en cas de non-respect par le Client de tout ou partie des préconisations d'ÉS.

5. SOUSCRIPTION AU SERVICE ET PRISE D'EFFET

Afin de souscrire au Service, le Client doit remettre à ÉS un exemplaire daté et signé par lui-même du Contrat, qui implique l'acceptation pleine, entière et sans réserves des présentes CGV.

En application de l'article L 121-21 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la signature du présent Contrat pour se rétracter.

Le Contrat ne prendra effet qu'à l'expiration du délai de quatorze (14) jours mentionné ci-dessus, sauf si le Client demande expressément dans le bulletin de souscription le commencement d'exécution du Service.

6. PRIX – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le prix forfaitaire, ferme et définitif du Service est indiqué dans le bulletin de souscription.

Ce prix fera l'objet d'une facture adressée au Client dès réalisation du Service.

La facture du service sera réglée par le client en même temps que sa facture d'électricité et dans les mêmes conditions. A défaut de paiement dans le délai imparti, mentionné sur sa facture, la somme due sera majorée de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable de pénalités calculées sur la base du taux de l'intérêt légal appliqué au montant de la créance.

7. RÉSILIATION

ÉS se réserve le droit de résilier le présent Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception en cas de manquement du Client à l'une de ses obligations contractuelles et après une mise en demeure d'exécuter lesdites obligations restée infructueuse.

Le Client pourra résilier le présent Contrat à tout moment en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à ÉS à l'adresse figurant à l'article 9 des présentes CGV.

8. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de différend qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, le droit applicable au Contrat est le droit français.

Tout litige né de l'exécution, de l'inexécution ou de l'interprétation du présent Contrat sera soumis à la juridiction compétente en vertu du droit français.

9. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données personnelles relatives au Client recueillies par ÉS dans le cadre du Contrat sont nécessaires à l'exécution de la prestation d'ÉS. Elles sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatisé par ÉS pour gérer les relations commerciales avec le Client. Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à l'utilisation de ces données à des fins de prospection commerciale. Il peut exercer ces droits auprès d'ÉS en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à ÉS Énergies Strasbourg – Direction Services éco-efficacité énergétique 67953 Strasbourg Cedex 9.